

**Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques  
et de la Pêche**

---\*\*\*---

**Centre Technique de l'Agriculture Biologique**



**PROJECT CTAB/BIO MARCHÉ** « Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine »

**PROJECT PROCESSING N° 14.0156.1-100.00**

**AGREEMENT N° 81296605**

**Recrutement d'un  
consultant/formateur**

**Dossier de consultation**

**N° 04/2023**



## Termes de références

### Article 1: *Contexte de la consultation*

Le secteur de l'agriculture biologique en Tunisie, se développe d'une année à une autre au niveau des superficies des cultures biologiques et du nombre des opérateurs. Ainsi, ce secteur joue un rôle important au niveau du commerce extérieur par le biais de la réduction de déficit de la balance commerciale.

Dans le but de mieux développer la commercialisation des produits biologiques à l'échelle nationale et internationale, et dans le cadre du projet CTAB/BIO MARCHE intitulé «Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine», il est judicieux de mieux consolider les chaînes de valeur des produits biologiques et la création de nouvelles sources de revenu en intégrant la femme rurale dans la transformation et le conditionnement des produits biologiques, tout en préservant leur qualité.

### Article 2: *Contenu de la consultation*

La présente consultation consiste à recruter un consultant/formateur pour une courte durée afin d'assurer une session de formation de **deux jours** ayant pour thème «**Transformation, conditionnement et contrôle qualité des produits biologiques**» pour les intervenants dans le secteur de l'agriculture biologique.

### Article 3: *Conditions de participation*

Le consultant doit avoir une nationalité tunisienne et jouit des droits civils et politiques de son pays d'origine.

### Article 4: *Etablissement des offres*

Le consultant formateur doit avoir:

- Un diplôme de thèse de doctorat dans le domaine indiqué dans la thématique de formation (Expérience exigée au moins 5 ans)
- Une expérience dans l'utilisation des logiciels Power Point,



- Une expérience dans la participation dans des projets nationaux et/ou internationaux,
- Une expérience dans la formation dans le domaine indiqué dans la thématique de formation,
- Une bonne capacité de sens d'organisation et d'animation du groupe.

**Article 5: Présentation des offres**

Les offres ne devront comporter ni restriction, ni réserve. La nullité pouvant être encourue de ce fait.

Les offres doivent être rédigées en langue française et doivent être placées dans une enveloppe, fermée et scellée, indiquant la référence de la consultation et son objet sans pour autant apporter des indications ou références au nom du soumissionnaire.

Si l'enveloppe extérieure comporte une indication ou une référence au nom du soumissionnaire elle sera rejetée.

Le pli contenant les offres doit être envoyé par poste recommandé ou rapide ou déposé directement au bureau d'ordre du CTAB contre un récépissé de dépôt.

L'enveloppe extérieure ne doit porter aucun signe distinctif et ne doit comporter que les mentions suivantes :

- **Monsieur le Directeur Général du Centre Technique de l'Agriculture Biologique,**
- **BP 54, 4042 Chott Mariem – Sousse,**
- **NE PAS OUVRIR : Consultation N°04/2023 CTAB/BIO MARCHE**  
**«Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine»**
- **PROCESSING N° 14.0156.1-100.00**
- **AGREEMENT N° 81296605**
- **Recrutement d'un consultant/formateur**



## **Les offres doivent être adressées sous pli fermé.**

Si l'enveloppe extérieure est scellée et ne porte pas les mentions exigées ci-dessus, l'administration n'assumera aucune responsabilité pour les erreurs de mise en place de l'offre ou de son ouverture prématurée.

Un pli ouvert prématurément, sera rejetée.

### **Article 6: Constitution de l'offre**

L'offre est constituée:

#### **1. Des documents administratifs suivants:**

\* Le présent cahier des charges signé, coté, paraphé, daté et cacheté (toutes les pages).

- \* Une copie de la carte d'identité nationale,
- \* Un curriculum vitae appuyé par des justifications,

**N.B : Tout fonctionnaire doit présenter l'autorisation nécessaire pour assurer la mission.**

- \* Un programme détaillé dans le temps de la session de formation.

#### **2. L'offre financière**

\* Les prix offerts sont fermes et non révisables et doivent présenter:

- Le prix total hors taxes
- Le taux et le montant de la TVA
- Le prix total toutes taxes comprises

\* L'offre financière doit intégrer les honoraires des jours de travail et les éventuels coûts du transport, hébergement et des perdiems avec proposition des coûts unitaires et du coût total de la prestation en TND hors TVA et en TTC.

\*Le modèle de l'offre rempli cacheté et signé (Modèle ci-joint)

\* Le soumissionnaire indiquera sur son offre l'intitulé, et le numéro du compte courant bancaire ou postal à l'adresse auquel les paiements devront être effectués.

#### **3. L'offre technique :**

\* Fiche de renseignement dûment signée, datée et cachetée. (Modèle ci-joint),

\* Une note méthodologique, un programme et un planning détaillé de la formation, un curriculum vitae détaillé avec les références nécessaires et les expériences en rapport avec l'objet de la formation.

#### **Article 7: Date limite de réception des offres**

Les offres doivent parvenir sous pli fermé par voie postale à l'adresse sus-indiquée au plus tard **le 27 octobre 2023**. **Le cachet du bureau d'ordre du CTAB ou celui de la poste fera foi.**

Les offres qui parviennent après la date fixée ne seront pas prises en considération quelque soit le motif du retard, elles seront retournées aux soumissionnaires, sur leur demande, sans avoir été ouvertes.

#### **Article 8: Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en une seule séance par le comité d'achat interne du CTAB et selon la réglementation en vigueur.

#### **Article 9: Attribution de la consultation**

L'administration attribuera le marché au candidat dont l'offre satisfait substantiellement aux conditions de la consultation et est la moins-disante, à condition qu'on ait également déterminé que le candidat est qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

Les critères d'évaluation sont comme suit :

<b>Critères de sélection</b>	<b>Notation Maximale</b>
Pertinence de la note méthodologique (selon appréciation du jury)	10
Domaine de formation : - Thèse de doctorat en Transformation et conditionnement ou équivalent (10 pts)	10
Expertise en élaboration des sessions de formation (4 pts/projet)	20
Expériences dans des projets nationaux et/ou internationaux (2pts/projet)	10
	50



## **Article 10: Validité des offres**

Les candidats, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres pour une période de **soixante jours (60) jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres; pendant cette période, ils ne peuvent quelle qu'en soit la raison revenir sur les prix et les conditions de leur offre.

## **Article 11: Conditions et modalités de paiement**

Un procès-verbal établi lorsque la session de formation est validée et signée par le comité du présent projet et donnant ainsi droits au paiement du montant total de la mission.

Le paiement de la présentation de service se fera par virement au compte courant ou postal du soumissionnaire conformément à la réglementation en vigueur dans un délai ne dépassant pas les 30 jours sur présentation:

- des rapports et des documents finaux de la mission,
- de la facture en trois exemplaires comportant les numéros du compte courant et de la matricule fiscale du fournisseur si la personne est morale et une copie de la CIN pour une personne physique,
- L'original du Bon de commande.

NB : Le règlement du présent marché sera effectué en Dinars tunisiens comme suit:

**Le montant du marché Hors Taxes sera payé par le CTAB suite à notre attestation de suspension de la TVA N° 244202300017 et ce après déduction de la retenue à la source en vigueur.**

## **Article 12: Délai et lieu de livraison**

La mission se déroulera lors de la première quinzaine de mois de novembre 2023.

## **Article 13: Dispositions générales**

Les soumissionnaires qui ne respecteront pas les clauses du présent cahier des charges verront leurs offres purement et simplement rejetées.



Le marché à conclure ne sera valable qu'après signature des deux parties contractantes et approbation de Monsieur le Directeur Général du Centre Technique de l'Agriculture Biologique sur avis favorable du comité d'achat interne.

**Article 14: Confidentialité**

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption du contrat. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation même après achèvement de la mission.

**Lu et approuvé**  
**Le soumissionnaire**  
(Signature et cachet)



**LES TERMES DE REFERENCE DE**  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/FORMATEUR**  
**«TRANSFORMATION, CONDITIONNEMENT ET CONTROLE QUALITE**  
**DES PRODUITS BIOLOGIQUES»**

**Contexte de la mission**

Dans le but de la promotion du marché des produits biologiques et du développement de la diversification des produits biologiques de qualité, une session de formation de deux jours ayant pour thème «La transformation, le conditionnement et le contrôle qualité des produits biologiques» est programmée durant la première quinzaine du mois de novembre 2023 et ce dans le cadre du projet « Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine ».

**Objectif de la mission**

L'objectif de la mission est d'animer une session de formation sur «La transformation, le conditionnement et le contrôle qualité des produits biologiques»

Cette mission doit obligatoirement suivre les étapes suivantes:

*Préparation du programme de la formation*

Le consultant/formateur devra collecter les informations et développer le programme de la formation à valider par le comité de pilotage du projet CTAB/BIO MARCHE.

*Préparation des supports de la formation*

Pour mener cette formation, le consultant/formateur devra présenter des supports de formation avec un format adapté et regroupant l'essentiel de connaissances relatives à la transformation, le conditionnement et le contrôle qualité des produits biologiques avec des schémas et photos d'illustrations. Ces supports doivent être validés par le comité de pilotage interne du projet CTAB/BIO MARCHE pour qu'ils soient utilisés lors des journées de formation.





## Animation des journées de formation

Le consultant devra animer la session de formation

### **Durée de la formation**

La durée d'exécution de la session de formation est fixée pour une période de deux jours (02 jours).

### **Plans d'action de la mission**

Les plans d'action de la formation sont comme suit:

#### **Axe 1: Etude de la transformation des produits biologiques**

Lors de cette étude, il faut déterminer les différentes méthodes de transformation des produits biologiques pour les principaux produits de fruits (fruits à pépins, fruits à noyaux) et légumes (tubercules, feuilles, bulbes, ect.) selon le mode biologique ainsi que pour les produits animaux.

#### **Axe 2: Etude de conditionnement des produits biologiques**

Il est judicieux d'énumérer les atouts de conditionnement des produits biologiques de la fourche (ferme) à la fourchette (consommateur).

#### **Axe 3: Le contrôle de la qualité des produits biologiques**

Dans le but de mieux sécuriser les consommateurs lors de la consommation des produits biologiques, il est judicieux de présenter une méthodologie pour le contrôle de la qualité des produits biologiques.

### **Résultats attendus**

A l'issu de cette de cette formation:

- Les participants seront formés sur les différents types de transformation, de conditionnement et de qualité.
- Les participants qui seront formés, perfectionneront leurs compétences dans la transformation et le conditionnement des produits biologiques.

Ainsi sur la base de ces concepts, il faut déterminer un programme opérationnel de la session de formation dont sa durée est de deux jours. Il est recommandé que cette session de formation s'organisera le 08 et 09 novembre 2023.



Au fur et à mesure de la réalisation de la mission, le consultant/formateur est appelé à livrer la documentation suivante en langue française:

Avant la tenue des journées de formation :

- Le programme détaillé de la formation
- Les supports à utiliser lors des journées des formations

Après la tenue des journées de formation :

- Un compte rendu sur le déroulement de la mission
- Les attestations de participation à cette formation.

**Période et lieux d'exécution de la mission**

La période de cette mission s'étale sur deux jours (08 et 09 novembre 2023). Elle se tiendra avec un nombre total de **32 heures** réparties comme suit :

- 16 heures de préparation,
- 12 heures de formation en total
- 4 h de reporting

**Profil du prestataire :**

Le consultant doit maîtriser les techniques d'animation et de modération pour assurer les journées. Une capacité analytique, de présentation et de rédaction en français développée est fortement demandée puisque la communication sera effectuée en langue française.

Les coûts de la formation (transport et hébergement, 6 repas, pauses-café etc.) seront pris en charge par le projet BIO MARCHE. Cependant, il est à noter que le formateur s'engage à fournir lui-même le matériel de formation en cas de besoin pour le bon déroulement de la formation.



## FICHE DE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX DU SOUMISSIONNAIRE

Nom et prénom:

.....

Fonction:

.....

Adresse :

.....

Téléphone / fax :

.....

Adresse Email:

.....

N° de l'identifiant fiscal/ N° Carte d'Identité Nationale:

.....

Identité Bancaire ou postal:

.....

Fait à ..... à la date du .....

Signature et cachet du soumissionnaire



## **LETTRE DE SOUMISSION**

Je soussigné:.....

Adresse :.....

Code Postal : .....

Tél : .....

Fax : .....

(a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, et n'ai aucune réserve à son égard et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la Consultation n°..... Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(b) Je m'engage à fournir conformément au cahier des charges et au planning d'exécution et spécifications techniques, les fournitures et services connexes

(c) Le prix total (**En TTC et en Dinar tunisien**) de notre offre est de:

**(En toutes lettres)** .....

**(En chiffres)** .....

(d) Notre offre demeurera valide pendant la période de 60 jours; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;

Fait à ..... Le ..... /..... /.....

(Nom et prénom, qualité du signataire) (avec date,  
signature et cachet)



**Bordereau des prix**  
**Consultation N° .....**

Phases Site	Unités	Prix unitaire HTVA
Préparation	16 Heures	
Formation	12 heures de formation (soit 06 heures par jour de formation)	
Reporting	4 Heures	
<b>TOTAL</b>	<b>32 heures</b>	

Montant Total en toutes lettres :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Fait à ..... Le ..... /..... /.....

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(Avec date, signature et cachet)

